

Organisateur de réceptions

RNCP3138 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	MC4 — Mention complémentaire
Code(s) NSF	334
Formacode(s)	42754
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'organisateur de réceptions est un professionnel qualifié en production culinaire et en service. Il assure des fonctions d'organisation, de gestion et de coordination de l'ensemble des prestataires d'une manifestation événementielle autour de différents types de restauration.

Dans ce cadre, il est également amené à négocier une prestation et à participer à la recherche et au développement de nouveaux produits et concepts.

Il intervient dans les fonctions suivantes :

- commercialisation-gestion : avec les clients et les fournisseurs
- organisation et gestion logistique de l'événement
- gestion et et coordfnation du personnel de l'événement (avant, pendant et après celui-ci)
- recherche et développement (nouveaux concepts, nouvelles demandes de la clientèle...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences..

Blocs de compétences

RNCP3138BC01 — Bloc de compétence n° 1 fiche RNCP n° 3138-Étude technique de réception

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire un dossier commercial et technique complexe respectant les règles et les normes professionnelles.

RNCP3138BC02 — Bloc de compétence n° 2 fiche RNCP n° 3138- Commercialisation d'un concept de réception innovant

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir et prendre en charge le client.

Écouter le client, repérer ses attentes et ses besoins, estimer son budget.

Proposer une prestation personnalisée, ouvrir le dossier client.

Conclure la vente.

Présenter un projet de réception innovant.

Déterminer les coûts de la réception, élaborer le devis.
Concevoir un projet de réception innovant.
Construire le dossier technique
Réaliser le plan d'implantation.
Renseigner et diffuser les documents d'organisation de la production et du service.
Regrouper les informations utiles pour la gestion de l'événement.
Recenser les informations, regrouper les documentations sur un thème innovant.

RNCP3138BC03 — Bloc de compétence n° 3 fiche RNCP n° 3138- Activités en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Constituer un dossier professionnel à partir des compétences mises en oeuvre en entreprise (aptitude à analyser, à anticiper et à gérer des situations complexes afin d'en dégager les avantages et les inconvénients, de proposer et de mettre en oeuvre des solutions et/ou des améliorations). Le dossier prend appui sur les compétences suivantes : Réaliser, s'informer, apprécier, organiser.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

entreprises organisatrices de réceptions, traiteurs, centres de congrès, hôtels, restaurants, espaces de réception, agences événementielles..

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

coordinateur de réceptions, logisticien, assistant commercial, responsable d'événements, responsable des réceptions

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 986 €
Selon la branche	8 986 € – 10 350 €
Prise en charge	Branches concernées

8 986 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 350 €	CPNE Casinos, CPNE de l'industrie hôtelière
9 106 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37922

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3138/>